

Une famille sur quatre est mono parentale

■ Parmi les victimes de la crise, les mères isolées sont en première ligne. Le chômage les touche en priorité et avec insistance.

En Belgique, une famille sur quatre est une famille monoparentale. En Belgique, plus d'un enfant sur cinq grandit dans une famille monoparentale. Ces chiffres officiels mis en exergue, hier, par l'Institut pour un développement durable (IDD) sont très impressionnants et en nette évolution depuis maintenant de nombreuses années: en 1991 "seules" 14% des familles étaient des familles monoparentales (voir infographie).

"Pour autant, ces données ne sont pas les plus préoccupantes, explique Philippe Defeyt, le président du CPAS de la ville de Namur qui a travaillé sur l'enquête. Le plus préoccupant reste le statut socio-économique de ces familles. Nous avons pu remarquer, à titre d'exemple, que la proportion des familles monoparentales qui dépendent du CPAS est dix fois plus élevée que pour les autres familles."

La Wallonie et Bruxelles particulièrement touchées

En Belgique donc, plus de 465 000 familles sont des familles monoparentales, et près de 725 000 enfants sont élevés par un seul parent. Ces chiffres importants confirmés par la Banque Carrefour de la Sécurité sociale (BCSS) et par le Bureau fédéral du Plan s'expliquent essentiellement par le nombre de divorces, mais aussi par la banalisation des unions libres.

Si ces statistiques se conforment aux évolutions européennes, ce sont, en Belgique, la Wallonie et Bruxelles qui sont le plus touchées par ce phénomène. "C'est difficile de comprendre pourquoi. Sans doute devrions-nous nous demander si la situation économique difficile que traversent ces régions pourrait ex-

pliquer la fragilité de certains couples", se demande, sans tirer de conclusions, Philippe Defeyt.

Un taux de chômage trois fois plus important

Ce qui est certain, en tout cas, confirme Bénédicte Michaux, psychologue au sein de l'ASBL "La Maison Verte" qui accueille à Saint-Josse les femmes et enfants en situation précaire, "c'est que la crise économique touche prioritairement ces familles monoparentales".

Toujours selon l'étude, en effet, le taux de risque de pauvreté est de 35,5% pour les familles monoparentales, alors qu'il n'est que de 15% au sein de la population globale.

Le chômage est également trois fois plus important pour les chefs de familles monoparentales que pour les autres (16,4% contre 5,1%), et le nombre d'emplois à temps partiel est aussi bien plus important au sein des familles monoparentales.

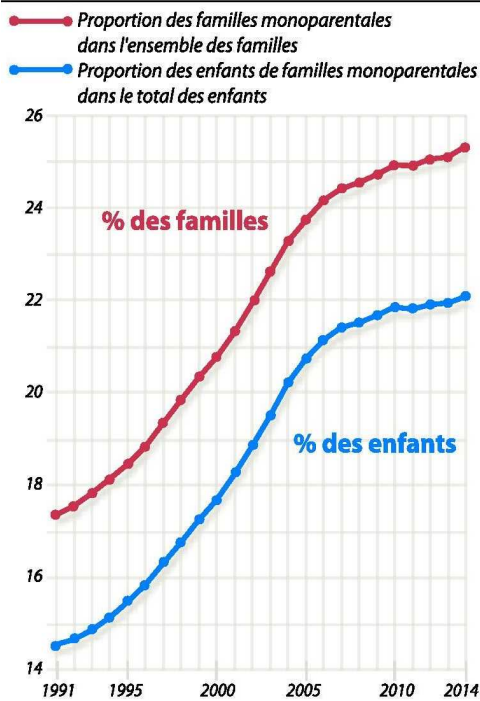
Les plus grandes victimes de cette marginalisation socio-économique sont les femmes à qui les juges confient encore en priorité les enfants lors d'un divorce, précisent Philippe Defeyt et Bénédicte Michaux. Quatre-vingt-trois pour cent des chefs de famille monoparentale sont des femmes (voir in-

graphie).

Même si le monde politique s'est déjà montré conscient du problème, ces études sont capitales, confirment les associations. De son côté, le président du CPAS de Namur souhaiterait aller au-delà de ces photographies statistiques. "On sait que les mères de familles monoparentales ont des situations professionnelles plus précaires, mais on ne parvient pas à répondre à la question du pourquoi. Ces mères travaillaient-elles déjà à temps partiel avant la séparation, ou est-ce la séparation qui a provoqué une condition professionnelle plus difficile? C'est en se penchant sur les parcours de vie de ces personnes, et en comprenant mieux les mécanismes qui président ces situations, que l'on pourra vraiment apporter des solutions."

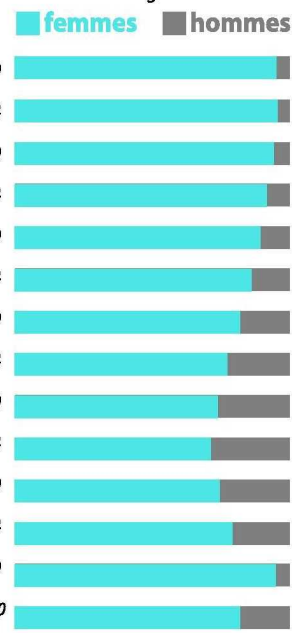
BdO

Les familles monoparentales en Belgique



Source : Bureau fédéral du Plan

Chefs de familles monoparentales Proportion de femmes et d'hommes en fonction de l'âge



Source : BCSS

IPMA Graphics